

Image not found or type unknown



Accident a l'auto ecole,lentueur de l'assurance,huissiers

Par **michael ducrocq**, le **17/01/2009** à **17:04**

Bonjour je suis artisan en charpente metalique.J'ai ete victime d'un accident en moto a l'auto ecole en passant le permis moto au mois d'octobre.J'ai ete hospitaliser plus arret,perte d'activité de mon entreprise depuis plus de deux mois;l'assurance de l'auto ecole ne m'a toujours pas indemnisée..Du a la perte d'activiter les huissiers me harcelent..l'assurance de l'auto ecole prend son temps..Quels sont mes recours???? URGENT,MERCI